



POSE UNE JOURNÉE DE FORMATION POUR RÉPONDRE À TES QUESTIONS ! *

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

OUVERT À TOUTES ET TOUS LES AED

MARDI 23 MAI 2023, 9H30-16H30

MAISON DU PEUPLE DE LIMOGES

1- RÉALITÉS DE TERRAIN

Tour de table, attente de la formation, difficultés rencontrées et échanges de pratique. Repas convivial offerts par la CGT pour poursuivre les échanges.

2- LES DROITS ET LES MISSIONS : ON FAIT LE POINT !

La précarité de l'emploi ne doit pas conduire à des pratiques en dehors du cadre réglementaire et/ou éloignées des missions définies. S'informer sur ses droits et devoirs, connaître précisément les missions du métier sont un préalable pour faire valoir ses droits.

3- CDISATION : QUI, QUOI, COMMENT ?

A qui s'adresse la cdisation, comment y prétendre et quel accompagnement dans les démarches (courrier de demande de cdisation, entretiens, ...).

4- LA CGT À VOS CÔTÉS !

La CGT Educ'Action est à vos côtés pour faire valoir vos droits et ceux et construire avec vous des revendications. C'est par l'implication de chacun et chacune que nous construirons collectivement un syndicalisme offensif.

**La formation est un droit et tes heures ne devront pas être rattrapées. Pour venir, il faut simplement déposer au secrétariat de ton établissement une demande de congé de formation (modèle ci-joint) avant le 23 avril 2023. Une attestation de présence te sera donnée à la fin de la journée.*

L'absence de réponse 15 jours avant le stage vaut accord tacite. En cas de difficulté ou de question, n'hésite pas à nous contacter.

Modèle de courrier à retrouver en modifiable à télécharger sur le site de la CGT Educ'Action Limousin

Nom Prénom
Assistant.e d'Education
Adresse professionnelle

àle

A Madame la Rectrice de l'Académie de Limoges
S/C de Monsieur le / Madame la Proviseur (lycée)/Principal (collège)

Objet : demande de congé pour formation syndicale en référence au décret n°84-474 du 15/06/84

Madame la Rectrice,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'établissement le mardi 23 mai, de 9h à 17h afin de participer à un stage de formation syndicale.

Je vous précise qu'il s'agit d'une session organisée par « la formation syndicale CGT », organisme agréé à dispenser cette formation. Je vous ferai parvenir un certificat de présence à l'issue de ce stage.

Veuillez agréer Madame la Rectrice, mes salutations distinguées.

signature



cgt.education.limousin@gmail.com

06 70 36 51 29

[@ActionLimousin](https://twitter.com/ActionLimousin)



@twitter